

Résolution du 14e Congrès du SGLCE des 23, 24 et 25 Mars 2006

Notre XIVE Congrès est un véritable défi pour l'avenir des travailleurs de la communication de la région parisienne. C'est un défi parce qu'il doit, à la fois, obtenir satisfaction aux revendications et répondre aux questions liées à l'évolution des techniques qui bouleverse nos métiers, à la stratégie des éditeurs et au-delà, aux dégâts causés par le capitalisme en général.

Dans quel contexte se situe notre Congrès ?

Le MEDEF et sa présidente, Madame PARISOT, jugent le Code du travail comme un carcan pour les entreprises. En d'autres termes, il faut le supprimer.

Le gouvernement ultra-libéral légifère pour casser les retraites, la santé et le contrat de travail, pour vider celui-ci de tout contenu contraignant : c'est le cas du CNE et du CPE qui suscitent une mobilisation et des manifestations étudiants/salariés contre cette nouvelle mise en concurrence des salariés.

Personne n'est épargné : jeunes, quinquagénaires, retraités, chômeurs. Tous voient leurs conditions de vie devenir de plus en plus difficiles, voire misérables. Les conditions de travail, quant à elles, ne cessent de se dégrader.

Depuis notre XIe Congrès, nous avons émis l'idée d'un syndicalisme professionnel de la communication rassemblé en région parisienne pour faire face aux attaques du patronat. Lors de notre XIIIe Congrès, le SNEPL, Syndicat national des employés, a répondu positivement à cette orientation. Depuis, le travail en commun a été profitable à tous !

Nous avons poursuivi nos efforts pour faire avancer l'idée d'une organisation syndicale rassemblant toutes les composantes de l'écrit. La création du Groupe AUDIENS - rassemblant les travailleurs du livre, les journalistes et les travailleurs du spectacle - participait à cette démarche.

Même si des échanges et des débats ont pu avoir lieu, ils ne nous ont pas permis d'avancer d'une manière significative.

Dans la communication écrite, la situation n'échappe pas à la dominante nationale :

- *France Soir est dans une situation critique ; d'autres sont en grandes difficultés, comme Libération et l'Humanité.*
- *Les gratuits pèsent particulièrement sur la fragilité de ces journaux*

et mettent en péril la pluralité d'opinion de la presse. Plusieurs projets sont dans les cartons, tous liés au patronat de la communication, dont BOLLORÉ, DASSAULT et LAGARDÈRE. Nous ferons en sorte que ces nouveaux arrivants soient fabriqués par des salariés ayant le statut de la presse.

- Les éditeurs continuent à se répartir les marchés : HACHETTE, PRISMA, BAYARD. ÉMAP FRANCE, aujourd'hui mis en vente par ÉMAP PLC, attire toutes les convoitises. Les groupes de communication, comme les fonds de pension et d'investissements, sont dès à présent sur les rangs pour acquérir les titres du groupe.*
- Les imprimeurs se restructurent : QUEBECOR veut se désengager de ses unités implantées en France ; MAURY continue son implantation dans le sud de l'Île-de-France ; des groupes ou de véritables multinationales prennent le contrôle de petites entreprises.*
- Les gouvernements successifs ont bradé l'IMPRIMERIE NATIONALE sur l'autel de la concurrence. Le JOURNAL OFFICIEL est, lui aussi, dans le collimateur de l'État.*

Cette situation entraîne des modifications profondes : les entreprises de labeur dit « lourd » sont en capacité de répondre aux exigences des éditeurs de presse, et l'introduction des nouvelles technologies efface progressivement les frontières entre nos métiers, en supprime certains, en crée de nouveaux et fait voler en éclat les barrières conventionnelles.

Quelle organisation syndicale pour répondre à ce défi ?

Avec les quelque 5 000 syndiqués que comptent les différents syndicats du Livre parisien, comment mettre en place une organisation régionale CGT capable de prendre en compte l'intérêt de ses adhérents et au-delà, des salariés de la profession ? Comment mettre en mouvement cette force au service d'une stratégie revendicative unitaire en région parisienne ?

Ces questions, nous ne sommes pas les seuls à les avoir posées, et nous n'y apportons pas les mêmes réponses. La section des rotativistes propose la création de trois syndicats : un syndicat de l'édition, un syndicat des imprimeries et un syndicat de la distribution avec une Commission exécutive et un Bureau syndical pour chaque syndicat ; la Chambre syndicale typographique parisienne propose, elle aussi, la création de trois syndicats différents, avec un organisme de coordination, l'Union Infocom-CGT.

Pour notre part, nous pensons que l'unité de toutes les forces CGT est une nécessité vitale, incontournable face à la stratégie patronale faite de remises en cause des acquis et de régression sociale.

C'est pourquoi, nous nous prononçons pour la mise en place d'un seul syndicat régional dans lequel tous les secteurs de la communication sont représentés (édition, fabrication et distribution).

Nous sommes convaincus que cette proposition est l'une des réponses au défi qui nous est posé pour répondre aux besoins de tous les salariés de la profession et pour faire vivre d'une manière offensive la stratégie du « tous ensemble ». C'est pourquoi nous la mettons en débat avec toutes les composantes du Livre CGT de la région parisienne, afin de relancer une nouvelle dynamique face au patronat, aux éditeurs et aux pouvoirs publics.

Le XIVe Congrès mandate la nouvelle Commission exécutive afin d'agir en matière revendicative, pour :

L'emploi

- le remplacement des salariés partant à la retraite par de nouvelles embauches ;*
- s'opposer à la précarité des emplois, notamment des jeunes, et imposer la Sécurité sociale professionnelle ;*
- la pérennité des entreprises en agissant sur le développement de la charge de travail associé à une politique d'investissements industriels pour répondre aux besoins du marché de la communication graphique.*

Les salaires

- la mobilisation pour une véritable politique salariale, par le recours systématique à la Négociation annuelle obligatoire avec pour base, 1 500 € par mois. La formation*
- les jeunes doivent pouvoir bénéficier d'une formation première de qualité ;*
- une formation spécifique pour nos représentants dans les institutions de protection sociale ;*
- une formation pour l'ensemble des adhérent(e)s des sections syndicales participant à l'élaboration et à la négociation du plan de formation professionnelle.*

La reconnaissance de la pénibilité

- la création d'une commission sur la pénibilité du travail, en relation avec nos CHSCT, avec pour objectif, la création d'un plan de prévention professionnelle de santé.*

Les droits

- l'envoi d'une motion adressée au Ministère du travail, pour obtenir*

les moyens humains et matériels nécessaires aux inspections du travail pour qu'elles puissent remplir leurs missions dans le respect de leur indépendance ;

- l'exigence de droits nouveaux pour la représentation des salariés, pour la défense de leurs intérêts et pour lutter contre toutes les formes de discrimination, à l'entreprise comme dans la société. La retraite*
- mobiliser les salariés sur un projet de nouvelle réforme, avec un droit au taux plein à 60 ans, la prise en compte de la pénibilité et des carrières longues, la revalorisation des pensions de retraite et la restauration de leur pouvoir d'achat, notamment par leur indexation sur les salaires.*

Aussi, concernant sa volonté de s'orienter vers un syndicat rassemblé en région parisienne avec la construction de structures adaptées, le Congrès mandate la Commission exécutive pour multiplier les rencontres et débattre sans a priori pour construire l'unité avec toutes les composantes de la communication écrite. Elle consultera régulièrement les syndiqués et les informera de l'état des discussions au travers de son organe, le Livre parisien et ce, jusqu'à notre prochain Congrès extraordinaire qui se déroulera au printemps 2007. Extraordinaire, parce qu'il décidera soit l'application des nouveaux statuts que nous venons d'adopter, soit le démarrage d'un processus débouchant sur la dissolution du SGLCE et donnant naissance à un nouveau syndicat.

Le fil conducteur du 48e Congrès de la CGT est « Développer la CGT pour construire le rapport de forces ». Dans la perspective d'initiatives concrètes de renforcement, le Congrès mandate la Commission exécutive pour poursuivre la formation syndicale « Organisation-Renforcement » en direction de l'ensemble de nos délégués syndicaux. Avec des syndicalistes bien formés, nous voulons créer une dynamique apte à renforcer l'organisation syndicale, et ainsi, avancer la construction d'un nouveau syndicat mobilisateur, pour la satisfaction des besoins des salariés.